

Printemps 2010

Volume 7. Numéro 2

Dans ce numéro-ci

- L'ARPAC tient sa quatrième conférence annuelle à Beyrouth
- GOPAC et les parlementaires discutent de développement avec la Banque Mondiale
- GOPAC organise un atelier à Accra, au Ghana

Secrétariat de la GOPAC

A/S du Centre
parlementaire

255 rue Albert, bureau 802
Ottawa, Ontario K1P 6A9
Canada

Tél. : 613.237.0143 poste
319

Télécopieur : 613.235.8237

info@gopacnetwork.org

Quatrième conférence annuelle de l'ARPAC à Beyrouth

La quatrième conférence annuelle de l'organisation des Parlementaires de la région arabe contre la corruption (ARPAC) fut tenue à Beyrouth, au Liban, du 7 au 8 mai. Le parlement fut représenté par M. Ghassan Moukheibre, député libanais et émissaire du président Nabih Berri. Aussi présent était le président de ARPAC, Dr. Nasser J. Al-Sane du Kuwait. L'événement compta sur la participation de plusieurs parlementaires Arabes et de représentants d'autres groupes d'intérêts de la région.

La conférence de cette année, intitulée "Les parlementaires Arabes et les défis de l'engagement réel contre la corruption" aborda plusieurs thématiques. Les discussions furent centrées sur l'application et le respect de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), les défis propres aux parlementaires engagés dans la lutte contre la corruption, et les voies et moyens pour bâtir des coalitions qui peuvent engendrer des législations et des politiques qui pénalisent les pratiques corruptrices.

En tant que président de l'ARPAC et de GOPAC, le 7 mai, Dr. Al-Sane inaugura la conférence en prononçant une allocution sur la nécessité de la formation d'une alliance Arabe visant à combattre la corruption et à instaurer le respect de la CNUCC. Il dit que beaucoup de nations ont ratifié la dite convention mais échouent dans son application, il ajouta qu'une alliance est requise pour assurer une imputabilité vis-à-vis des citoyens frustrés. Dans sa propre allocution, l'honorable M. Moukheiber ajouta que les seize pays Arabes signataires de la CNUCC en 2005 se doivent de réactiver leurs organes judiciaires, législatives et de reddition de comptes et se doivent aussi d'encourager de nouvelles relations entre les instances de gouvernances publiques et les organisations non-gouvernementales ONG, afin de lutter contre « le fléau » de la corruption.

Le samedi 8 mai, dans le cadre de la conférence, l'ARPAC tint son assemblée générale afin d'élire son nouveau comité exécutif. Le président de l'ARPAC Dr. Al-Sane fut remplacé par l'honorable Moukheiber. Aussi furent élus : Dr. Mamdouh Al-Abbadi, vice-président (Jordanie), Dr. Saadi Muhammad, trésorier (Bahrain), le député Mahi Bahi Ammar, secrétaire (Algérie), Dr. Azmi Al-Shuaibi, membre du conseil d'administration (Palestine), le député Mohsen Bassoura, membre du conseil d'administration (Yemen), le député Adnan Abel Samad, membre du conseil d'administration (Kuwait), le député Ahmed Sebai, membre du conseil d'administration (Maroc), et Dr. Farid Ismail, membre du conseil d'administration (Egypte).

A la fin de la conférence, le comité exécutif récemment élu et les participants annoncèrent leur plein engagement au respect de la CNUCC et à l'élaboration de nouvelles législations de vérifications. A ce niveau il fut demandé à l'institut arabe de planification (API) d'évaluer le niveau de corruption au sein du monde arabe. Aussi, il fut convenu de produire un document guide qui aiderait les parlementaires dans la lutte qu'ils mènent contre la corruption, conformément à la CNUCC. En plus, les délibérations débouchèrent sur un appel lancé aux équipes parlementaires nationales afin qu'elles trouvent des stratégies, des mécanismes et des programmes de formations qui appuieraient les parlementaires dans leurs efforts.

Pour des informations sur ARPAC, visitez le site web : <http://www.arpacnetwork.org/>.

sources©KUNA (Kuwait News Agency), mai 3, 7et 8 2010 et le site web de l'ARPAC. Le lien ci-dessus.



Député Libanais M. Ghassan
Moukheibre, Nouveau Président
de l'ARPAC

GOPAC et les parlementaires discutent de développement avec la Banque Mondiale

Les représentants de GOPAC, monsieur John G Williams, ancien député Canadien et administrateur en chef de GOPAC, le sénateur Juan Manuel Galan, membre de la Colombie et Nola Juraitis, secrétaires au bureau du président du GTM/CNUCC ont récemment participé au programme de formation, destiné aux parlementaires, sur le rôle de la Banque Mondiale dans le cadre du développement international, une première du genre. En plus des vingt cinq représentants et membres du personnel originaires d'Asie, d'Afrique, d'Europe et de l'Amérique, la rencontre qui fut organisée du 26 au 27 avril 2010, compta sur la présence de représentants de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International (FMI). L'objectif visé du programme de formation était d'amorcer une expérience d'apprentissage de part et d'autres. Monsieur Collin Bruce, directeur des opérations de la banque mondiale pour la région Afrique, déclara ceci aux délégués : «Je m'adresse aux personnes qu'il faut aujourd'hui, si nous nos actions ne manquent pas de savoir faire, la volonté politique leurs font défaut. Vous pouvez nous assister à faire en sorte que vos gouvernements soient imputables dans le cadre de nos initiatives de développement ». Pour leur part, les parlementaires, en tant que représentant de leurs concitoyens, ont exprimé le besoin d'être impliquer des les étapes préliminaires du processus de consultations de nouveaux programmes.



Pour plus d'informations visitez le site web du bulletin parlementaire, et consultez le numéro du mois de mai : <http://go.worldbank.org/812ZFTAfN0>

Source Banque Mondiale , numéro de mai du bulletin parlementaire. Voir le lien ci-haut.

GOPAC et l'atelier d'Accra

GOPAC, de concert avec le réseau de parlementaires africains contre la corruption (APNAC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), organisa un atelier pour pays membres du chapitre Africain à Accra, au Ghana, du 11 au 12 mars 2010. L'atelier compta sur la participation du Burkina-Faso, du Ghana, du Mali et du Nigeria, et sur la présence du PNUD, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de certaines ONG. L'atelier fut financé en partie par le PNUD. Il visait comme objectif la mise à l'essai d'une boîte à outil, à l'usage des parlementaires, qui aiderait à évaluer les forces et faiblesses de leurs efforts de prévention de la corruption, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Nations Unies contre la Corruption.

La boîte à outil qui fut élaborée par GOPAC, en collaboration avec le bureau du PNUD à Oslo, identifie les questions, les critères et indicateurs qui assistent les parlementaires, en consultation avec leurs personnels, les experts et les ONG, à identifier dans leurs pays respectifs, les dites forces et faiblesses, ainsi que les initiatives de corrections possibles. Les participants s'étaient valus de la boîte à outil lors de la préparation de leurs évaluations avant la tenue de l'atelier et ont eu à discuter de résultats avec leurs collègues et d'autres participants.

Les participants résolurent de prendre plusieurs autres mesures supplémentaires. Les représentants de chapitres s'engagèrent à impliquer d'autres acteurs nationaux dans l'examen de leurs évaluations préliminaires, et à élargir le consensus sur les dites évaluations et sur leurs actions potentielles. En plus, il fut convenu qu'ils soumettraient leurs évaluations à l'APNAC et à GOPAC, dans le cadre de la rétroaction mondiale sur les forces et faiblesses des parlementaires dans la prévention de la corruption et l'appui à la mise en œuvre effective de la CNUCC.

Les participants se mirent d'accord pour servir de champions de l'utilisation de la boîte à outil, et ce surtout en Afrique de l'Ouest. Ils ont aussi souhaité l'élargissement de l'atelier menant à une plus grande implication de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et ce d'ici un an. Aussi l'APNAC fit état de son intention d'obtenir des rapports de membres de parlement d'autres chapitres de l'APNAC et de fournir une liste de députés qui serviraient de points focaux dans leurs chapitres nationaux. Finalement, les représentants d'ONG participant à l'atelier, ont exprimé leur intention d'appuyer activement de telles pratiques d'évaluations et se sont engagés à les préconiser au sein de leurs réseaux respectifs. Des ateliers du genre sont prévus au Paraguay en juillet 2010 et aux Philippines à l'automne 2010. Pour plus d'information, prière contacter Nola Juraitis à : nolajur@sympatico.ca.